



Poser des congés payés

Par Olielio

Je vais travailler 2 jours par semaine qui fera 19,5h en tant que nounou a domicile cet été la maman aimerai ne pas travailler pour rester avec ses enfants cela veut dire qu'elle va me mettre en congé payé, comment cela se calcule ? cela veut dire que je vais utiliser 4 semaines de congé payé ? Ou seulement 8 jours vu que je ne travaille que 2 jours par semaine ?

Merci d'avance

Bien cordialement

Par Isadore

Bonjour,

Si l'employeuse vous place en congés pendant quatre semaines, même si vous ne travaillez que deux jours par semaine, elle doit en effet décompter quatre semaines.

Par Olielio

D'accord merci !